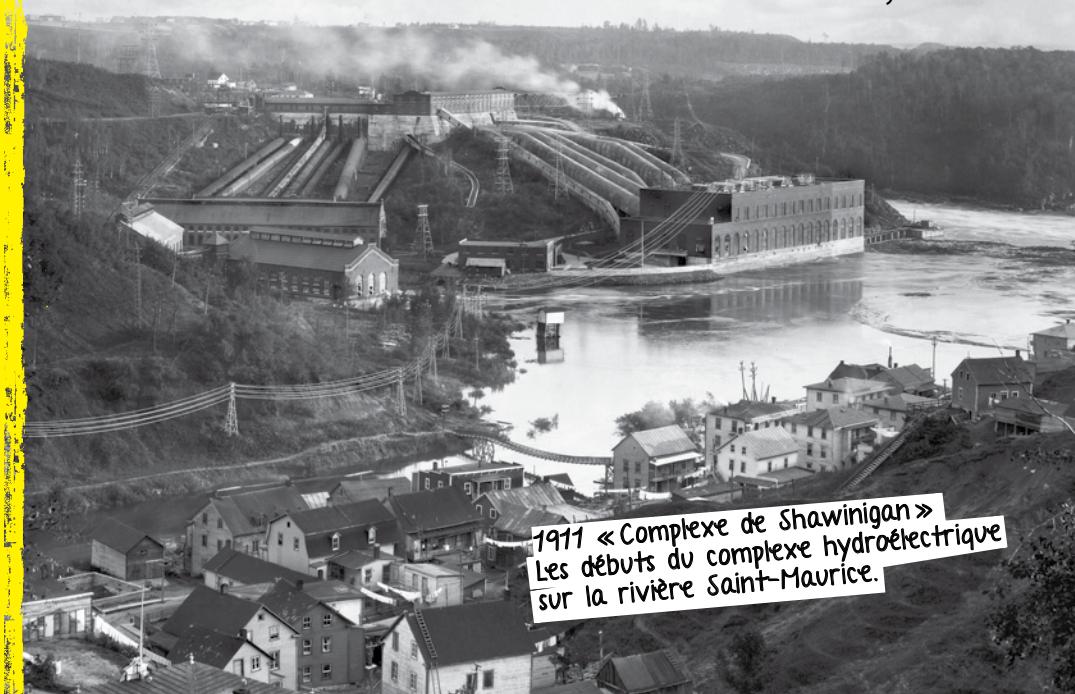


L'HYDROÉLECTRICITÉ AU QUÉBEC UNE SOURCE DE PROGRÈS ET D'INNOVATION



3
UN SERVICE AXÉ
SUR LES VILLES

Jusqu'en 1944, les compagnies d'électricité profitent de l'absence de règlements sur le commerce de l'électricité : les tarifs sont élevés, le service n'est pas fiable ni régulier et les compagnies font de gros profits. Elles refusent de distribuer l'électricité dans les campagnes et dans les régions éloignées parce que ce n'est pas rentable. Privées de cette ressource essentielle, ces régions ne peuvent avoir d'usines et de fermes électrifiées.



1911 « Complex de Shawinigan »
Les débuts du complexe hydroélectrique
sur la rivière Saint-Maurice.

1
1
LE « SOLEIL DE MINUIT »

Un soir de mai 1878, à Montréal, l'homme d'affaires J.A.I. Craig fait une démonstration de la nouvelle « lampe à arc » (électrique) de Pavel Jablochkov devant des milliers de spectateurs émerveillés. Son éclairage est beaucoup plus puissant que celui fourni par les traditionnels « becs de gaz ». Quelques mois plus tard, Thomas Edison met au point la lampe à incandescence, soit l'ampoule électrique. C'est une révolution qui s'amorce.

2
LES PREMIÈRES
CENTRALES
HYDROÉLECTRIQUES

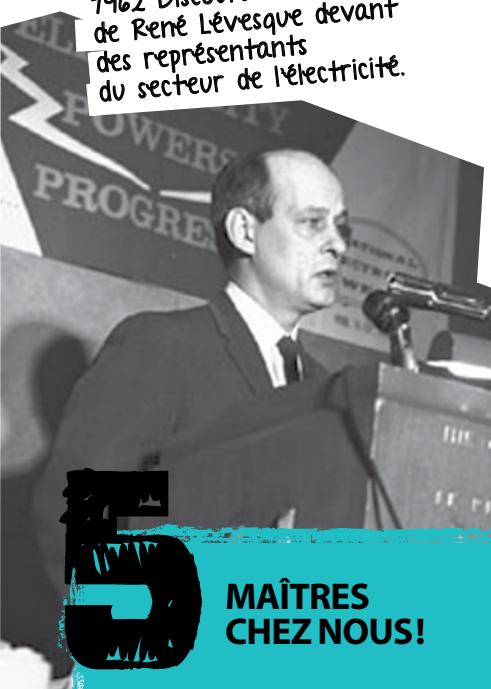
Dans toutes les villes du Québec, on souhaite se doter de centrales et de réseaux pour bénéficier des bienfaits de l'électricité. Des centaines d'entreprises construisent un peu partout des centrales et des réseaux électriques pour éclairer les rues des villes, les maisons, les commerces, pour alimenter les usines et pour faire fonctionner les tramways.

« Le camion à tourelle »,
entre 1900 et 1930.
L'éclairage des rues est l'une
des activités les plus visibles
des compagnies d'électricité.
Des inspecteurs patrouillent
les rues pour s'assurer de son
fonctionnement.



4
LA CRÉATION
D'HYDRO-QUÉBEC

C'est pour ces raisons que le 14 avril 1944, le premier ministre du Québec, Adélard Godbout, oblige la *Montreal Light, Heat and Power Company* à lui vendre son réseau de gaz, les quatre centrales hydroélectriques et le réseau de distribution d'électricité dont elle dispose dans la région de Montréal. Pour les gérer, Adélard Godbout crée la Commission hydroélectrique de Québec (en abrégé, Hydro-Québec). C'est la première phase de la nationalisation de l'électricité au Québec. Une nationalisation est un transfert d'une propriété privée à l'État.



5
MAÎTRES
CHEZ NOUS!

En 1962, presque vingt ans plus tard, la distribution de l'électricité au Québec est toujours « un fouillis invraisemblable, coûteux et, en plus, inefficace », affirme le ministre des Richesses naturelles de l'époque, René Lévesque. Son projet : rendre Hydro-Québec seule responsable de la production, du transport et de la distribution de l'électricité dans tout le Québec et en faire un moteur de développement économique.

Le projet séduit le grand public, mais ne fait pas l'unanimité au sein du cabinet de Jean Lesage. Pour trancher, le premier ministre Jean Lesage déclenche une élection. Son message : la nationalisation de l'électricité nous rendra « Maîtres chez nous ! ».

1947 « L'électricité à la ferme »
Des monteurs de la Shawinigan
Water and Power travaillent au
branchement d'une ferme.



Emblème
d'Hydro-Québec
de 1944 à 1964



Hydro
Québec

www.hydroquebec.com/comprendre

Photos: Archives Hydro-Québec